

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscuries par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

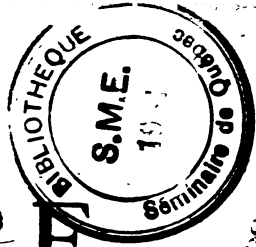
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

6

LIBRARY

230



NARRÉ DU VOYAGE FAICT POUR LA MISSION DES ABNAQUIOIS

ET
des Connaissances tiréz de la
NOUVELLE ANGLETERRE
et des dispositions des Magi-
strats de cette Republique pour
le secours contre les Iroquois,
ès années 1650 & 1651.

PAR
Le R. Père GABRIEL DREUILLETTE
de la Compagnie de JESUS.



*Séminaire
de Québec*

Imprimé d'après la Copie de l'Original déposé parmi
les papiers du Bureau des Biens des Jésuites,
à Québec.

1855

**Bibliothèque,
Le Séminaire de C.
3, rue de l'Université
4, QUEBEC**

7



TABLE

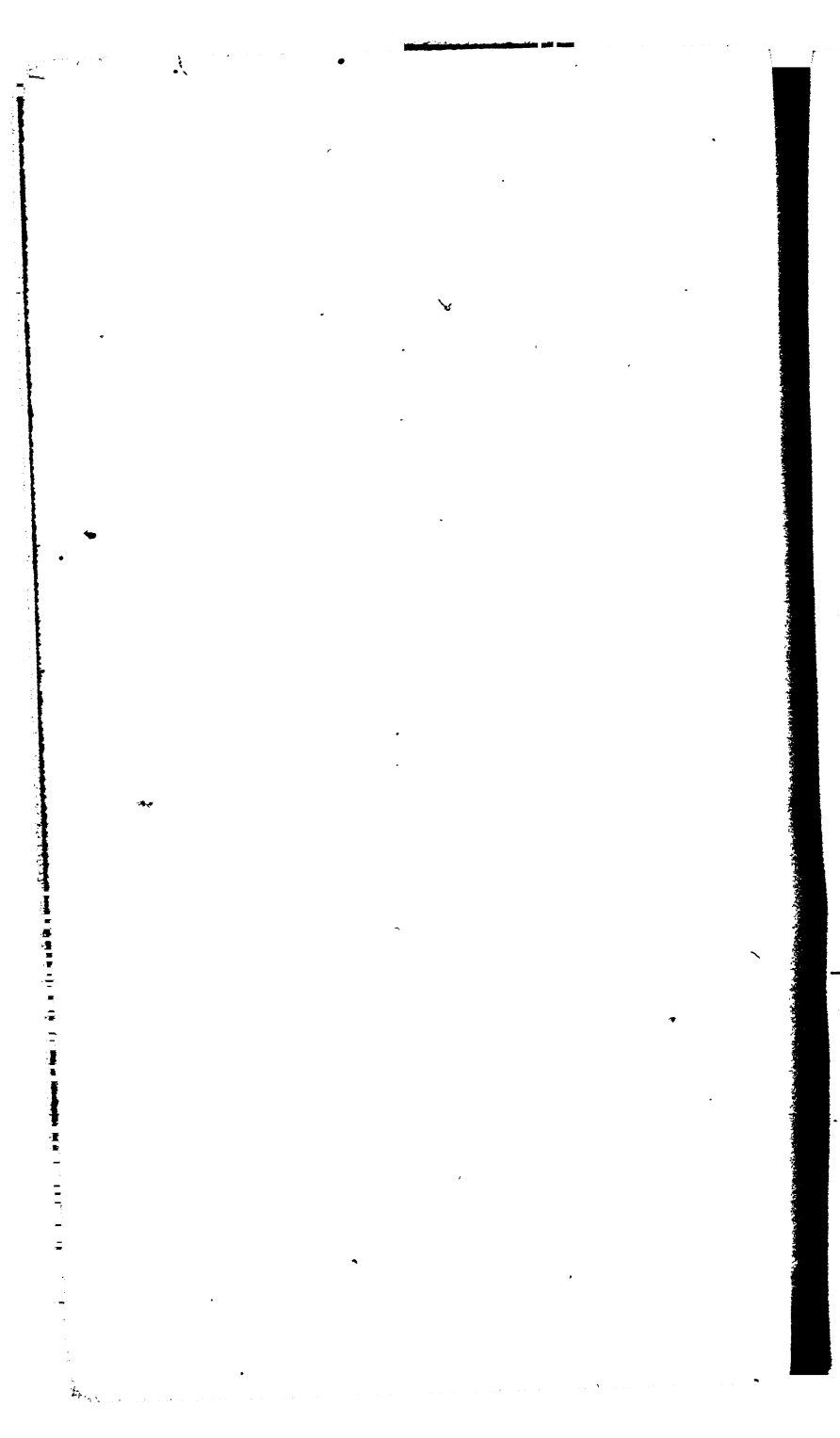
DES MATIÈRES.

Narré du Voyage fait pour
la Mission des Abnaquïois, et
des Connaissances tiréz de la
Nouvelle Angleterre et des dis-
positions des Magistrats de cette
Republique pour le secours
contre les Iroquois.

Narré du Voyage du Père Dreuillette
à la Nouvelle Angleterre, I

Reflection sur l'Esperance que donnent les
Savvages, 25

Reflexions touchant ce qu'on peut esperer
de la Nouvelle Angleterre contre
l'Iroquois, 26





NARRÉ DU VOYAGE

FAICT POUR LA

MISSION DES ABNAQUIOIS

et des connaissances tiréz de la
Nouvelle Angleterre et des dis-
positions des Magistrats de cette
Republique pour le secours
contre les Iroquois. Le tout par
moi GABRIEL DREUILLETTE
de la Compagnie de JÉSUS.



E partys de Quebec pour
cette Mission le premier de
Septembre par ordre de mon
Superieur et avecq ung pas-

A

seport et congé de Monsieur d'Ailleboufts, lieutenant général du Roy et gouverneur dans tout le fleuve Sainct Laurent accompagné de Noel Negabamat Cap^{ne} de Scillery charge aussi de lettres de creance pour parler de la part du dict Sieur aux gouverneurs et magistrats du dict pays.

J'arrivay à Narantsouat quy est la plus haulte habitation des Sauvages Abnaquiois sur la rivière de Kenebec a quinze ou seize lieues de la plus haulte habitation des Anglois sur cette riviere laquelle est distante de l'embouchure de seize lieues.

J'arrivay la veille Sainct Michel a ceste habitaõn d'Anglois la plus haulte laquelle tant des Anglois et Sauvages est appelée Couffinoc et le jour suivant fest de celuy que

il- nous avons pris pour patron et
oy conducteur de notre voyage le dit
ive Noel et moy parlâmes au Commis
de de la d^{te} habitation accompagnés
ery des Abnaquois auxquels nous
nce avions parlé en passant, Noel luy
dict parlant avec son presents dun pas-
ats quets de Castorts luy dict Monsieur
est le Gouverneur du fleuve Saint
au- Laurent par le pere quy est icy
e de a ceux de votre nation et moy
eues comme allié je joinct ma parolle
des a la sienne non point pour te par-
elle ler a toy seul mais bien pour te
de dire que tu embarques ma parolle
cest a dire mon present pour le
chel porter au gouverneur de Plimout.
plus Le dict Commis leur temoigna
glois qu'il feroit aupres du dict gouver-
inoc neur et des d^{ts} magistrats tout ce
que qu'on pourroit attendre dun bon
amy sur quoy Noel et les Abna-

qu'ois demanderent que jallasse avecq luy pour presenter moy-mesme les lettres du dict Sieur gouverneur et expliquer ses intentions suivant la lettre de créancé qu'il en avoit et porter la parolle des Chrestiens de Scillery et des Katecumefnes de la rivière de Kennebec. Le Commis nomme Jehan Winflau bourgeois marchand de la colonie de Plimouth quy est ung naturel assez bon comme nous dirons cy apres repondit Jaime et respecte le patriarche cest de ce nom quils se servent sur ceste riviere et sur toute la coste de l'Accadie en mon endroit. Je le logerai chez moi et le traiterai comme mon propre frere car je connois assez le bien quil faiçt parmy vous et la vie quil y mene ce quil dict parcequil a un zelle

particulier pour la Conversion des Sauvages aussi bien que son frere Edouard Winslow agent pour la d^{te} Nouvelle Angleterre vers le parlement de l'ancienne Angleterre, lequel tasche de moienner une confrairée pour eslever et instruire les Sauvage comme il se pratique aux pauvres de la charite de Lon Les aũe particularites sont dans les lettres que j'escrivis tant au dict Sieur gouverneur a Quebecq qua mon Superieur le quinzieme de novembre.

Je partys de Couffinoc par terre avecq le dict commis dautant que la fregatte quy nous devoit mener aiant eu quelque subject de retarder pour attendre les Sauvage et non estre surprises des glaces, cest pourquoy il nous fallut aller à dix lieues pour nous embarquer par

mer a Maremiten que les Sauvages appellent Natfouac. Ce chemin fut penible particulierem^t a ce Commis quy est desja sur laage et quy me temoigna quil ne lauroit jamais entrepris fauve quil avoit donne sa parole a Noel.

Le vingt cinquiesme nous fismes voile et en chemin faisant nous trouvastes a Temeriscau des pecheurs Anglois dou quelcquons firent plinte au dict Commis de ce quil mesnoit ung François le long de ceste coste quy estoit un espion pour servir aux françois quy devoit ravager leurs habitations.

Les vents contraires furent cause que nous narivastes at Kepane qui fait la Cap de la grande baye de Boston que le cinq^{me} de decembre lequel fut aussi cause quil nous fallut aller par terre en partie et

partie par basteau pour passer le trajet de la grande baye a Charlestown ou nous traversasmes la riviere quy le separe davec Boston ou nous arrivasmes le huitiesme. Les prin^{aux} de Charlestown scachant que je venois de la part du dict Sieur gouverneur prirent le devant pour donner advis au Major General Gebin affin de se trouver a mon entree en son logis.

• Son commis Jehan Winflow que jappelle au dorenavant mon pereira a cause de l'affection quil ma toujours temoigné ayant faict son raport au dict Sieur Gebin du subject de mon voyage il me recust comme vray ambassadeur de la part du dict Sieur gouverneur et me donna un clef dun departement en sa maison ou je pouvais avec toute liberte faire ma priere et les

8.

Voyage du

exercices de ma religion et me pria de ne point prendre d'autre logis pendant que je sejournerois a Boston.

Lendemain huitieme le dict Sieur Gebin accompagné de me mena a de boston a ung village nomme Rogsbray ou estoit pour lors le Sieur Dudley Gouverneur de Boston auquel je presentai ma lettre de creance de la part du dict Sieur gouverneur laquelle ayant ouvert il commande a un interprete de la translater de françois en anglois.

Luy dict quil venoit pour parler de la part de Nouel et des Chrestiens de Scillery comme aussi des Catacumefnes des Abnaquiois, lesquels mavoient fait leur ambassadeur aupres de luy et me donna jour pour mourir au mardy suivant

treiz^{me} de decembre donnant ordre que les magistrats fussent adverty pour se rendre a Boston ce jour la.

Le treizieme le dict Sieur Gouverneur de Boston et les Magistrats minvitèrent a diner et a lissue me donnerent audience outre les Magistrats et le Secretaire il se trouva homme deputed du peuple quils appellent representatif.

Je fise instance particulier de la part des Abnaquiois quy ont este tue par l'Irocquois quy est dans la lettre escrite au pere Lejeune en l'article huitieme — apres quoy il me fust dit de me retirer et puis invité au souper apres lequel ils me donnerent la responce quy est dans lautre lettre en l'article cy devant dict.

A loccasion de la qualite que je prix dambassadeur de mes Ca-

tacumenes du Kenebec ils me dirent que Boston ny prenoit point dinterest et quil falloit madresser a Plimouth.

Je partys de boston le vingtunieme du dict moi de decembre pour plimouth ou jarrivai le lendemain avec mon dict lequel me logea chez un des cinq fermiers de Koussinoc nommé padis. Le gouverneur du lieu nomme Jehan Brentford me recust avec courtoisie et mindica audience au lendemain et minvita a un festin de poisson quil fit a mon occasion scachant que cestoit le vendredy. Je trouvais assez de faveur en cette habitation car les fermiers et entre aultres le capitaine Thomas Willets parlerent au gouverneur pour le bien de ma negociation et ensuite nous eufmes les pourparlers

qu
daet
pa

m

pe

ri

nc

gr

ch

fu

et

av

ja

le

pa

tra

ai

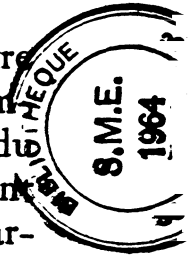
vc

quy font contenues dans la lettre dans l'article

Le 24. Je partys le vingt quatre et revins par t^{re} a boston en compagnie du fils et du neveu du mon dict lesquels payerent pour moy en chemin faisant. J'ar rivay a Rosqbray ou le ministre nomme Maistre heliot qui ensei gnoit quelcq. sauvages me recust chez lui a cause que la nuit me surprenoit et me traita avec respect et affection me pria de passer liver avec luy.

Le lendemain vingt neufviesme jarivay a boston et me rendist chez le Sieur may^r gñal guebin.

Le trentiesme du dict mois je parlay au S^r Ebens lun des magif trats quy me temoigna estre fort aise que le gouverneur de Plimout voulut poursuivre le secours contre



les Iroquois disant quil estoit fort raisonnable de secourir sès freres Chrestiens quoique dautre religion et particulièrement contre un payen persecuteur des Chrestiens. Il me presenta la responce du Sieur gouverneur de boston et des magistrats et celles de monsieur le gouverneur.

Le dernier du dict mois je retournay a Rosquebray pour prendre conge du dict Sieur Dudley Gouverneur quon infera dans la lettre dassurance pour le passage des françois qui voudroient aller par boston contre les Iroquois et me ferant la main il me dit Assurez Monsieur votre gouverneur que nous voulons estre ses bons amis et serviteurs quelque guerre quil y aye entre les couronnes. Je suis fort aise que le gouverneur de

plimout veulent poursuivre le secours que vous souhaitez contre les Iroquois : je luy aideray de tout mon pouvoir.

Le premier de janvier jescrivis un franc au pere LeJeune par un navire anglois quy partast le huitiesme jour du mesme mois tout l'estat des affaires de monsieur Guebins escrivist a Monsieur de Latour et adressa le tout a au Sieur Rosee je priois le pere Lejeune d'envoyer responce tant a boston qua Monsieur nostre gouverneur par les pescheurs de gaspey dont la teneur est dans la lettre dans article

Jescrivis aussy au Sieur Edouard Winflow a la sollicitation de M.

son frere le priant descrire en faveur de notre affaire aux Magistrats de la Nouvelle Angleterre.

Quelcque temps apres jescrivis au Sieur Wintrop fils du feu Sieur Wintrop cy devant gouverneur de boston lequel est un des principaux Magistrats de la colonie de Kene-tigout fort bon amy a ce quon dict de Francois et Sauvages.

Le troiefieme du dict mois je parlay avec Sieur gebin quil me dict quil feroit ce quil pouvoit pour le secours contre les Irocquois mais quil croioit que le peuple de Boston ne sy partoit pas que neant-moins quil croioit quil y auroit moyen dhumilier l Irocquois peut estre quil jette son dessein sur une nouvelle descouverte quil a commenc  vers la nouvelle Suede.

Le cinquiefieme le dict Sieur Guebin me conduifit jusque au port et me recommanda fort particulierement a Thomas Yau

maistre dun barcq qui partoit pour Kenebec.

Le neufviesme du dict mois le mauvais temps nous arresta a Morbletz ou il y a quantite de personnes le ministre nomme Guillaume Walter me recust avecq grande affection en sa compagnie je me rendis a Salem pour parler au Sieur Indicott quy parle et entend bien le françois et bon amy de la nation et passioné que ses enfans continuent dans ceste affection voiant que je navois point d'argent il me deffraya et traita a la table des Magistrats quy pendant huit jours donnoient audience a tout le monde. Je luy laissay en forme de lettre une procuration quil me demenda pour agir efficacement pendant la Cour general de boston quy se devoit tenir le

treiziesme de may. Il m'assura qu'il feroit son possible pour y faire consentir la colonie de Boston qui seroit de reigle aux autres me disant que le gouverneur de Plimout avoit un juste subject de poursuivre dobtenir cela des colonies. A mon depart il me dict qu'il avoit fort bien lu ce que j'avois laisse par escript de la part de Monsieur nostre gouverneur et de mes Catecumesnes et qu'il le possedoit parfaitement, qu'il despatcheroit ung homme pour me porter lettre a Kennebec, qu'il me diroit ce qu'il auroit fait en ceste affaire et obtenu des Magistrats le plustost qu'il pouvoit.

Le vingtquatriesme de janvier j'arrive a Peskatiget quy est a vingt lieues de boston. La j'appris a fond l'histoire du Capitaine Ki....

qui prist vers le cap breton environ le mois de Juillet un pescheur françois nomme Eslie Cousturier de la tremblade. La prise a esté estimé jusqua sept cents pistolles Monsieur Chapellier Vice Gouverneur d'Agamenticos qui est a deux lieues des Peskatigset masseura que tout le monde estoit indigne contre ce capitaine, que boston lavoit condamne a cent pistolles et chaque matelot a quarante et en un mot quon voioit que le ciel mesme se declara contre luy ung grand vent de nordest ayant fracassé la fregatte dont il s'estoit servi pour surprendre ce pauvre françois huguenot en vertu d'une com^{on} que l'archiduc leopole luy donna lan quarante sept jusqu'a la concurrence de quatorze mille pistolles.

Pierre Tibaud bon Catholique

me confirme toute ceste histoire comme temoign oculaire lequel voiant que ceste fregatte dont il estait matelot estoit brisée obtient de maistre Thomas Yau assurance pour venir en Canada environ le mois de May, cest un jeune matelot de Saint Nazaire sur la riviere de Nante bon intrepete anglois flamand holandois espagnol quy peut servir de pilote pour la coste de la nouvelle angleterre jusqu'en Virginie.

Je luy donnay parole quil seroit receu en qualite de matelots a Kenebec a seize livres par mois comme il estoit avec les Anglois.

Le vingtcinquieme dans Peskaget Thomas Yau maistre de la barcque qui me ramenoit a Kenebec de son plein mouvement me demande un simple certificat de

la paix et bonne intelligence entre la Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre pour se rendre a lisle percee environ le mois d'April ou de May avecq trente thonnes de bled d'inde outre les autres denree.

Le septiesme Fevrier a Tameriskau ou les pescheurs me temoignent beaucoup d'affection cetoient ceux la mesme qui mavoient tenu pour espion allant a Boston.

Le huitiesme Fevrier je me rends vers la riviere de Kenebec ou je continue ma mission interrompue. Tous les Anglois qui sont sur ceste riviere m'ont receu avecq beaucoup de demonstration d'affection.

Le treiziesme Avril M Jehan Winflau mon vray arriva de

plimout et boston a Kæssinoc il maffeur que tous les Magistrats et les deux Commissionaire de plimst ont donne leur parole et conclud quil falloit presser les autres colonies de se joindre a eux contre l'Irocquois en faveur des Abnaquiois quy sont sous la protection de ceste colonie de Pleymst quy a la seigneurie de Kæssinoc et pour ses droits de seigneurie prend la sixieme partie de ce quy provient de la traite en oultre que Monsieur brentford gouverneur quy est un des cinq marchands ou fermiers quy fournissent tout ce quy est necessaire pour la traite avoit desja fait partir des le vingtiesme de Mars le Capitaine M^{tr} Thomas Wilhet fort affectioné aux Abnaquiois avecq lesquels il a un cognaiſſance a Kæssinoc pendant

plufieurs annees avecq des lettres prefentees pour le fecours contre l'Irocquois aux gouverneur de Harfort ou Kenetigst quy est fur la riviere des Soksckiois a cinquante lieües de pleymsst et de Nieufhaven ou Ksinopiers quy est a dix lieues de Harfort et mesme au gouverneur de Manate pour empescher quil ne traicta plus darmes aux Irocquois et luy parler forttement affin que nonseulement il ne soppose pas a ceux qui voudroient attacquer l'Irocquois mais mesme quil aida les Anglois a ce dessein en vertu de l'union dans laquelle il est entré avecq la Nouvelle Angleterre depuis quelques annees.

Ce Capitaine a ordre de trouver a Nieufhaven ou Ksinopeia pour solliciter les Commissionaires ou deputes des quatre colonies quy sy

doivent assembler.

Il ma adjouste que le commun bruiet dans boston ou il avoit este dix ou quinze jours estoit que M. Indicot feroit gouverneur de ceste colonie a la premiere cour generale quy se devoit tenir environ le dix septiesme may.

Le mesme et les lettres de quelques particuliers de boston asseurent que le sentiment commun des par^{lrs} du dict boston est que sy la republique ne veult pas se resoudre a ce secours contre l'Irocquois par autorité publique les volontaires par^{iers} sont preste a ceste expedition avecq la simple permission de la dite requeste comme en faveur de Monsieur Guebins pour Monsieur latour quelques troupes allerent contre feu Monsieur daunay.

Le vingtquatriesme d'avril le

Soksckiois arrive et portant parole de la part de quatre bourgs a scavoir des Soksckiois, des Pagamptagse, des Penagoc et des Mahingans scituée sur la riviere de manate respond aux propositions que je luy avois fait luy parlant lauthomme passe le dix-huictiesme de Novembre. (Les Abnaquiois se joignant a moy avoient fait present aux Soksckiois de quinze colliers et de dix ou douze brasselets de pourselaine quy se pouvoit estimer a sept ou huit pasquets de Castorts pour leur dire: faite ce que Onontio et tekirimaech vous disent) disant que ces quatre bourgs ayant tenu Conseil pendant trois mois de l'iver passé avoient conclu de risquer contre l'Irocquois avec Onontio et Noel soit que l'Anglois

entreprise la guerre contre les Iroquois, soit qu'il ne l'entreprendra pas et quand l'Iroquois fera exterminer contre toute autre nation qui se soit qui veuille faire la guerre vers Quebecq 2° Il adjouste que plusieurs autres nations qui leur sont alliez les accompagneront en guerre nommement une appelée Nstchihuiet fort nombreuse et redoutee de l'Iroquois elle est scituee entre les Mahingans et Manathe.

Il offre a Nouel Taksirimach ou des a present deffuier le sang des Algonquins et des Sokskiois qui se sont tue par mesgarde et faulte de se recognoistre ou bien d'attendre apres la mort de l'Iroquois pour se faire la satisfaction qu'ils ont coustume de se faire les ungs aux autres en tel cas.

REFLECTION *sur l'Espérance que donnent
les Sauvages.*

IL est certain que toutes les Nations de Sauvages qui sont dans la Nouvelle Angleterre haïssent l'Iroquois et craignent qu'après les Hurons et les Algonquains il ne les extermine et a plusieurs fois cassé les testes les trouvant à la chasse du Castor sans faire aucune satisfaction.

De plus il est certain que les Oksckiois ont été fortement alliés aux Algonquains et sont bien aises de se délivrer du tribut annuel de porcelaine que l'Iroquois exige, et de se venger de la mort de quantité de leur compatriotes tués par les dits Iroquois. Outre cela ils espèrent la chasse du castor

vers quebecq après la mort de Irocquois.

Enfin il est assure que la seule nation de Nstchihout quy a des armes suffit pour sy bien divertir a tout le moins Irocquois quilz nayment point le loisir de nous rien faire de notable.

REFLEXIONS *touchant ce qu'on peut
esperer de la Nouvelle Angleterre
contre l'Irocquois.*

I^{eremt.} Je suppose comme chose tres assuree que les Anglois des quatre colonies unies a scavoir Boston, Pleymesth, Kenetigst, Ksinopeia ont fort bonne main pour exterminer les nations fau-

vages : ils en ont exterminé deux
usque ad mingentem ad parietem.
Ils sont si puissants en nombre que
quatre mille hommes peuvent estre
mis sur pied dans la seule colonie
de Boston. Ils sont quarante mille
ames dans ces quatre colonies pour
le moins et dailleurs le chemin
pour aller aux Iroquois est fort
court et fort facile.

2^e Je suppose l'article expresse
de leur union qui porte que sans
le consentement des Commissio-
naires ou des deputez de ces quatre
colonies aucune de ces colonies
ne peut entreprendre aucune
guerre offensive ; par tant il faut
que les dictz deputez s'assemblent
pour deliberer la dessus et que trois
colonies consentent a ce secours
afin que la pluralité des voix l'em-
porte.

Or cela suppose je pense que nous avons assez bonne esperance de ce secours par le moien des Anglois pourceque nous avons une morale assurance que de quatre colonies trois sont pour consentir.

2°. Le gouverneur de Pleyms^t avecq tous ses magistrats nonseulement consente mais presse ceste affaire en faveur des Abnaquiois quy sont sous la protection de la Colonie de Pleyms^tch.

Toute la Colonie y a un interet assez considerable pourceque par le droit de Seigneurie elle prend chaque annee la sixieme partie de tout ce quy provient de la traicte sur cette riviere de Quinebec.

Et en par^{er} le gouverneur mesme avec autre quatre bourgeois des plus considerable quy sont comme fermiers de ceste traicte perderoient

beaucoup perdant tout leſperance du commerce de Kennebec et de Kebec par le moien des Abnaquiois ce quy arrivera bientot infailliblement ſi Irocquois continue le tuer et chaffer a mort les dictſ Abnaquiois comme il a faiët depuis quelques années.

Le gouverneur a un puiſſant prejuge pour obtenir ce ſecours toutes les colonies aiant pris guerre en faveur dune nation ſauvage quy eſt ſur la riviere de Pecot nomme Morchigander pourceque la Colonie de Kenetigset aiant ſous ſa protection la dicte nation demande aux aultres trois colonies quelles entrepriſſent ceſte guerre.

Voiez plus au long dans la Coppie de la lettre eſcript au R. P. de Jeune en l'article

Ce que ce gouverneur a respondu est a faict adjoustez que tout le monde assure que lauthorite de ce gouverneur est tout puissante.

2° Le vicegouverneur de Boston nomme Mr. Indicott quy fort probablement est maintenant gouverneur a donne parole quil feroit tout son possible pour y faire consentir tous les Magistrats de Boston est se joindre avec le gouverneur de Pleymset. Tous les magistrats de Boston escrivent quil le recommanderont fort aux desputez.

Linteret quy a Boston est lesperance d'ung bon commerce avec quebecq surtout celuy quil a vers la Virginie et vers lisle de barbade et Saint Christhoph estant sur le point destre rompue par la guerre que suscitent les parlementaires pour y exterminer lauthorite des

gouverneurs quy tiennent encore pour le roy d'angleterre.

Cest interest a faict dire par advance aux marchands de Boston que sy la republique faisait difficile dy envoyer des troupes les volontaires se contenteraient d'une simple permission pour ceste expedition.

3° Le principal magistrat de la colonie de Kenetigst nomme Monsieur Wintrop fils du feu Monsieur Wintrop quy le premier a escript a Quebecq pour le commerce ayme fort les François et probablement fera pour ce secours ce quil pourra ensuite de la lettre que je luy ay escript le priant dachever ce que son pere a commence.

Pour le gouverneur de Ksinopeia tout le monde assureant quil est grandement raisonnable il y a

apparence que sy il ne pousse pas ceste affaire a tout le moins ne l'empeschera-t-il pas, furtout voiant que Boston et Pleyms^t quy sont les deux colonies les plus considerables et comme la reigle des autres le pressent. Oultre tout cela jay escript avecq M^r Jehan Winslau a M^r Edouard Winslau agent en Angleterre de la part de ces quatre Colonies affin quil escrive un mot en faveur des Chrestiens et des Catechumesnes Sauvages quil ayme tendrement ung mot de sa part est tout puissant sur lesprit des deputes de ces quatre Colonies. Enfin ce que jay represente de la part de Monsieur le gouverneur de Quebecq et de la part des Chrestiens Sauvages semble estre sy pressant qua peine pourront ils s'excuser s'ils ne concluent ce secours.

Père Dreuillette. 33.

Voici le tout au long pour le moins ceste disposition favorable de ces trois Colonies fuffit pour nous faire esperer une permission pour les volontaires, quy voudront faire le coup ou a tout le moins des lettres de faveur pour la province de Mariland toute compose d'Anglois Catholiques quy sont assez pres des Irocquois.

F I N.



